

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--:--:--:--:--

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

--:--:--:--:--

GRANDE CHANCELLERIE DE L'ORDRE
NATIONAL

--:--:--:--:--

DECRET N° 62/320/PR/CH.
portant nomination et promotion dans
l'Ordre du Mérite Social -

Le Président de la République
Grand Maître de l'Ordre National,

- VU La Loi N° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey;
- VU la Loi N° 62- du 1962 portant Création de l'Ordre du Mérite Social;
- VU le Décret N° 61-202/PR du 21 Juillet 1961 portant nomination du Président et des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey;

DECRETE :

Article 1er.- Sont normés et promus dans l'Ordre du Mérite Social, aux grades ci-après indiqués, pour prendre rang du 1er Août 1962,

a) Médaille de Vermeil

- | | |
|-------------------------|---|
| Mme AMEADAN Jeanne | Sage-Femme Principale en retraite, |
| MM. AGUESSY Joseph | Instituteur du Cadre Supérieur en retraite, |
| ASSOMPTION (d') Antoine | Médecin Africain Principal en retraite, |
| GOUDJO Gustave | Instituteur du Cadre Supérieur en retraite, |
| TOGNISSO Gabriel | Commerçant - Propriétaire, |

b) Médaille d'Argent

- | | |
|---|--|
| Mme CHODATON Véronique
(épouse AHOUANMENO
Michel) | Institutrice du Cadre Supérieur
Directeur d'Ecole |
|---|--|

.../...

Médaille d'Argent (suite)

- 2 -

Mme	BEHANZIN Justine	Sage-Femme Principale en retraite,
Mlle	HODONOU Elisabeth	Sage-Femme Principale,
MM.	BIOKEKERE Yacoubou	Commerçant - Propriétaire,
	FELIHO Victorin	Commerçant - Propriétaire,
	DEGILA Léonard	A.T.S. Principal en retraite,
	MEHINTO Ernest	Jeunesse et Sports,
	PAOLETTI Théophile	Secrétaire Général de l'U.G.T.D.
	POGNON Bernard	Chef de Cabinet du Ministre de l'Education Nationale,
	SANT'ANNA Idelphonse	Employé de Commerce,
	TOSSOU Marius	Conseiller Technique au Ministère des T.P.
	SOUZA (de) Estève	Médecin Africain Principal,
	ZOUNTCHEGBE Justin	Chef de Cabinet du Ministre des Travaux Publics, Transports, Postes et Télécommunications,

c) Médaille de Bronze

Mme	RIGONAUX Marie-Angèle (épouse DJOUBELE Djossa)	Sage-Femme Principale
MM.	AYIGBEDE Akihola	Président du Tribunal Coutumier
	AKPLOGAN Kanho Hodonou	Ministre des Cultes Fétichistes
	ALIDOU Séïdou	Notable à PARAKOU
	BATOKO Moumouni	Assistant d'Elévation,
	BONI Amoussa	Chef d'Equipe en retraite,
	BOULANKI Bello	Chef Peulh de Ségbana,
	EL HADJ SARANA Ibrahim	Instituteur

.../...

Médaille de Bronze (suite)

MM. FANOU Barthélémy

GODONOU Houssa Assesseur de Tribunal du Droit Local

IBITOCHO Balley Assesseur au Tribunal de PORTO-NOVO

LIMA Thomas Augustin

MAYAKI Séni Jeunesse et Sports,

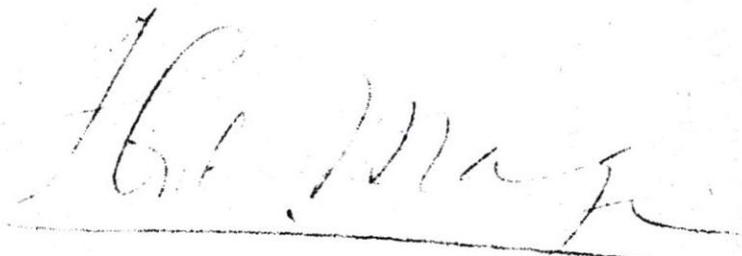
OUMAR Amah Commerçant - Propriétaire à NIKKI

TABE Lafia A.T.S. en retraite,

VARISSOU Salaou Dine Ingénieur T.A. Directeur Action Rurale

ZONON Ignace Commis des S.A.F.C.

Article 2.- Le Présent Décret sera enregistré et publié au Journal
Officiel de la République du Dahomey



H. M A G A